

evolution

Tecn^oalarm[®]



Systeme d'alarme intrusion radio

DESIGN BY

pininfarina

Catalogue

Édition 1-2020



Système Evolution: un pas dans le future

Technologie et fonctions de haut niveau
avec toute l'expérience Tecnoalarm



Système d'alarme radio



Tecnoalarm Connect Service - Grâce au service télématique TCS de Tecnoalarm et aux excellents dispositifs de communication, les systèmes Evolution sont toujours supervisés et raccordés à l'application Evolution afin de profiter, de manière simple et rapide, des multiples fonctions de contrôle et de gestion.



EV@BWL - Le nouveau protocole de communication radio bidirectionnel multicanal EV@BWL, garantit un haut niveau de supervision des dispositifs ainsi qu'une bonne gestion de la consommation d'énergie.



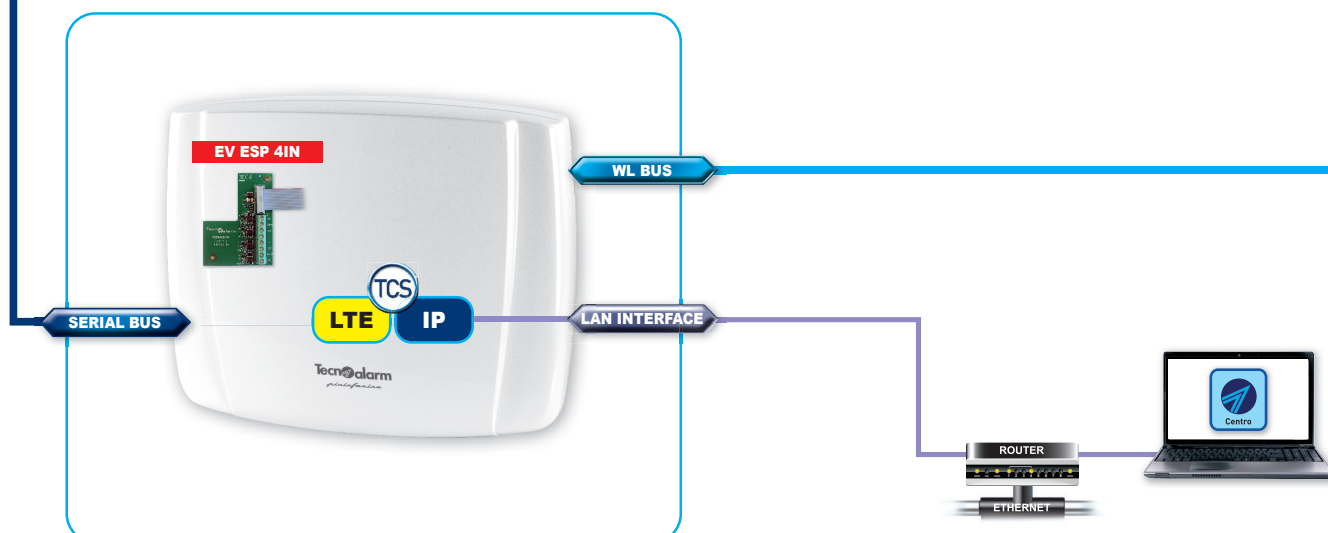
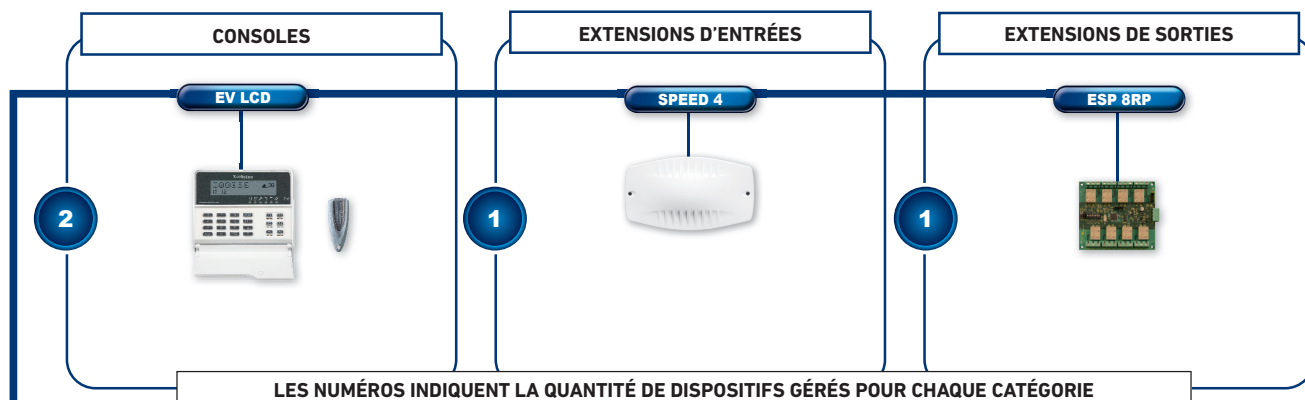
Remote Sensitivity Control - L'exclusive technologie développée par Tecnoalarm permet de programmer, gérer et contrôler à distance tous les paramètres de fonctionnement de chaque composant du système.

Sommaire

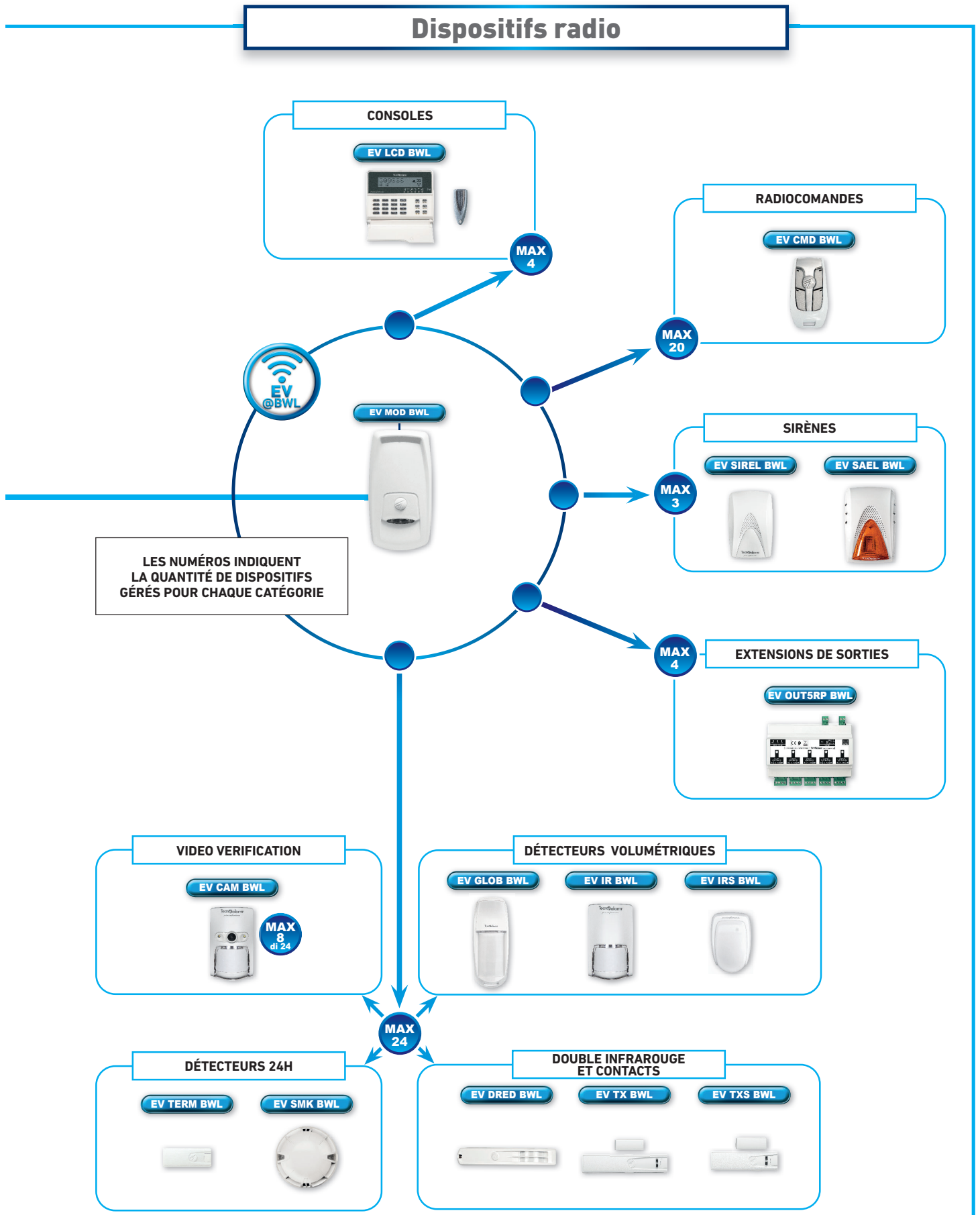
Configuration de système	6
Centrales d'alarme radio	8
Gamme Evolution	10
Dispositifs radio 868MHz bidirectionnels	
Module récepteur-émetteur radio	11
Console radio	11
Radiocommande	12
Détecteurs radio	
Détecteur à infrarouge à courte portée	12
Détecteur à infrarouge à haute densité de couverture	13
Détecteur à infrarouge avec caméra	13
Détecteur à double infrarouge pour intérieur	14
Détecteur à triple infrarouge pour extérieur	14
Contact magnétique double zone	15
Contact magnétique zone singulière	15
Détecteur de fumée optique	16
Détecteur de température et humidité	16
Sirènes radio	
Pour intérieur	17
Pour extérieur	17
Module d'extension radio	18
Modules d'extension internes et accessoires	
Extension d'entrées	19
Clé à transpondeur	19
Modules d'extension filaires	
Console	20
Modules d'extensions	
Extensions d'entrées/sorties	20
Extensions de sorties	21
Appli Evolution	22
Conditions générales de vente	24

EV 4-24 3G - EV 4-24 4G

Dispositifs filaires



Configuration de système



Centrales d'alarme radio

MODÈLES DISPONIBLES



EV 4-24 3G

No.art. F101EV4243G-FR

EV 4-24 4G

No.art. F101EV4244G-FR

EV 4-24 3G - EV 4-24 4G

- 24 zones logiques
- Max. 8 zones filaires conventionnelles
- Max. 24 zones radio
- 1 entrée d'auto-surveillance
- 1 sortie de relais librement programmable
- 2 sirènes logiques
- 1 port WL Bus pour raccorder le module récepteur-émetteur EV MOD BWL
- 1 port Serial Bus pour raccorder des périphériques conventionnels
- Dispositifs de communication IP WAN, 3G UMTS/4G LTE intégrés
- Catégorie ATE: Single Path SP3-SP5, Dual Path DP1-DP4
- 8 canaux pour la notification des événements
- 1 canal call back dédié au raccordement avec un centre de télégestion
- 2 numéros de téléphone/adresses IP pour chaque canal
- 41 protocoles de différents formats de transmission: Vocal, SMS, Ring, DTMF, Données, EMAIL et TCS
- Sécurité: chiffrement des données AES 128 bit et 256 bit
- 4 + 1 canaux Server TCP/IP accès contrôlé par Passphrase et White list
- 8 + 1 canaux Client TCP/IP avec clé de chiffrement personnalisable
- Fonction recherche réseaux
- Fonction contrôle brouillage GSM
- Gestion des services télématiques TCS, DDNS Tecnoalarm, SNTP et Mail Server Tecnoalarm
- Synthèse vocale
- Gestion de systèmes multi-utilisateurs avec des zones communes
- 6 programmes
- 50 codes d'accès
- 20 transpondeurs/cartes RFID
- 20 radiocommandes
- 6 télécommandes
- 8 programmeurs horaires
- 4 plages horaires d'accès
- 6 programmeurs cycliques
- Calendrier biennal ou perpétuel personnalisable
- Contrôle digitale de la couverture radio et des interférences
- Fonction coïncidence programmable
- Capacité mémoire d'événements: 32.256 événements
- Emplacement pour 1 batterie de 12V/7Ah
- Test de la batterie avec déconnexion automatique en cas de panne
- Source d'alimentation à découpage de 1,9A intégrée
- Conforme à EN 50131 Niveau de sécurité 2, EN 50136-2

EV 4-24 3G - EV 4-24 4G - Caractéristiques techniques et fonctionnelles

Zones	Totale zones logiques	24	Services télématiques	TCS	✓
	Totale zones filaires	8		DDNS Tecnoalarm	✓
	Totale zones radio	24		Mail Server Tecnoalarm	✓
				SNTP	✓
Sorties	Sorties	1 (relè)	Extension interne	Extension d'entrées	1 (4 entrées)
	Sirènes logiques	2			
Caractéristiques du système	Module récepteur-émetteur radio	EV MOD BWL	Dispositifs radio gérés	Détecteurs	24
	Ligne série RS485	2		Consoles	4
	Synthèse vocale	✓		Sirènes	3
	Mémoire d'images	Micro SD (optionnel)		Extensions de sorties	4 (20 sorties)
	Capacité mémoire	32.256 événements	Extension système sériel	Extensions zones filaires	1
Programmes Gestion d'accès	Programmes	6		Consoles	2
	Codes	50		Extensions de sorties	1 (16 sorties)
	Transpondeurs/RFID	20	Gestion d'accessoires	Appli (iPhone + Android)	Evolution
	Radiocommandes	20			
Automation	Programmateurs horaires	8	Caractéristiques électriques	Tension d'alimentation	230V AC +/- 10% 50Hz
	Plages horaires d'accès	4		Consommation CPU	190mA @ 13,8V DC
	Calendrier	Biennal ou perpétuel		Consommation module récepteur-émetteur	35mA @ 13,8V DC
	Télécommandes	6		Source d'alimentation	1,9A @ 14,4V DC
	Programmateurs cycliques	6		Batterie	12V/7Ah
	Test cyclique avec TCP/IP	✓	Caractéristiques physiques	Classe environnementale	II
Interface de communication	Vecteurs de télécommunication	IP WAN		Boîtier	ABS
		3G UMTS/4G LTE		Dimensions (L x H x P)	350 x 285 x 93mm
	Catégories ATS	SP3-SP5 DP1-DP4		Poids (s. batterie)	2,7kg
	Protocoles	41		Température de fonctionnement	-10°C...+55°C
	Chiffrement	AES 128/256 bit		Humidité relative (sans condensation)	93%
	Passphrase	Programmable			
	Canaux	8 + 1			
	Server TCP/IP	4 + 1			
	Client TCP/IP	8 + 1			
	Événements transmissibles	109			
	Numéros de téléphone/ adresse IP	2 par canal (max. 24 chiffres)			
	Queue événements par appel	64			

	EV 4-24 3G	F101EV4243G-FR	Centrale d'alarme 4-24 zones - Interfaces IP WAN et 3G UMTS intégrées
	EV 4-24 4G	F101EV4244G-FR	Centrale d'alarme 4-24 zones - Interfaces IP WAN et 4G LTE intégrées
	EV MOD BWL	F102EVMODBWL	Module récepteur-émetteur radio - Raccordement au port WL Bus
	EV LCD BWL	F102EVLCDLWL	Console LCD radio - Lecteur RFID intégré
	EV CMD BWL	F102EVCMDLWL	Radiocommande - 3 touches de commande - 1 touche d'interrogation
	EV IRS BWL	F102EVIIRBWL	Détecteur à infrarouge pour intérieur - Protection à courte portée
	EV IR BWL	F102EVIIRBWL/V	Détecteur à infrarouge pour intérieur - Protection à haute densité
		F102EVIIRBWL/C	
		F102EVIIRBWL/T	
		F102EVIIRBWL/PET	
	EV CAM BWL	F102EVCAMBWL	Détecteur à infrarouge pour intérieur - Caméra intégrée
	EV DRED BWL	F102EVDREDBWL	Détecteur à double infrarouge pour intérieur - Contact magnétique intégré Fonctionnement ID singulier/double ID
		F102EVDREDBWLM	
	EV GLOB BWL	F102EVGLOBLWL	Détecteur à triple infrarouge pour extérieur - Technologie multi-point
	EV TX BWL	F102EVTXBLWL	Contact magnétique pour intérieur - 2 entrées pour dispositifs externes Fonctionnement ID singulier/double ID
		F102EVTXBLWLM	
	EV TXS BWL	F102EVTXSBLWL	Contact magnétique pour intérieur
		F102EVTXSBLWLM	
	EV SMK BWL	F102EVSMKBLWL	Détecteur de fumée optique pour intérieur
	EV TERM BWL	F102EVTERMBWL	Détecteur de température et humidité pour intérieur
	EV SIREL BWL	F102EVSIRELWLWL	Sirène piézoélectrique pour intérieur - Pression sonore 103dB(A) @ 1m
	EV SAEL BWL	F102EVSAELWLWL	Sirène piézoélectrique pour extérieur - Pression sonore 103dB(A) @ 1m Clignotant multifonction
	EV OUT5RP BWL	F127EVOUT5RPBWL	Extension de sorties radio - 3 relais de signalisation - 2 relais de puissance
	EV ESP 4IN	F127EVESP4IN	Extension d'entrées interne - 4 entrées
	EV KEY	F103EVKEY	Transpondeur
	EV LCD	F127EVLCD	Console LCD filaire - Lecteur RFID intégré
	SPEED 4-140C	F101SPEED4140C	Extension d'entrées/sorties filaire - 4 entrées - 14 sorties collecteurs ouverts
	SPEED 4	F101SPEED4	Extension d'entrées/sorties filaire - 4 entrées - 1 sortie collecteur ouvert
	ESP32-OCN	F127ESP32OCN	Extension de sorties filaire - 32 sorties collecteurs ouverts (la centrale gère un maximum de 16 sorties)
	ESP 4RS	F127ESP4RS	Extension de sorties filaire - 4 relais de signalisation
	ESP 8RP	F127ESP8RP	Extension de sorties filaire - 8 relais de puissance
	ESP 8RSP	F127ESP8RSP	Extension de sorties filaire - 7 relais de signalisation - 1 relais de puissance

Dispositifs radio 868MHz bidirectionnels

Module récepteur-émetteur radio

R É C E P T E U R - É M E T T E U R

EV MOD BWL



Récepteur-émetteur UHF haute sensibilité
Communication radio bidirectionnel avec le protocole EV@BWL et le chiffrement AES 128 bit -
Raccordement au port WL Bus - Montage à l'intérieur de la centrale ou bien en surface à une distance max. de 50m du boîtier -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, sabotage ligne série et anti-jamming - Boîtier en ABS - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVMODBWL

Console radio

C O N S O L E

EV LCD BWL



Console avec afficheur graphique LCD, lecteur RFID et dispositif de signalisation acoustique intégrés
Interface graphique interactive et intuitive -
Gestion de 6 programmes - Rétroéclairage programmable doté d'un détecteur de crépuscule -
Boîtier ultramince - Montage en surface -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision, faux code - Batterie au lithium - Boîtier en ASA -
Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVLCDLWL

Radiocommande

R A D I O C O M M A N D E

EV CMD BWL



Radiocommande
3 touches de commande et 1 touche d'interrogation pour la gestion des programmes et des télécommandes -
Fonctions et attributs programmables -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVCMBWL

Détecteurs radio

D É T E C T E U R À I N F R A R O U G E À C O U R T E P O R T É E

EV IRS BWL



Détecteur à infrarouge passif pour intérieur
Caractéristiques de détection: 22 zones sensibles, 4 niveaux, angle d'ouverture 100°, portée max. 10m -
Compteur d'impulsions programmable -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVIRSBWL

Détecteurs radio

DÉTECTEUR À INFRAROUGE À HAUTE DENSITÉ DE COUVERTURE

EV IR BWL



Détecteur à infrarouge passif pour intérieur
Disponible avec 4 lentilles différentes: volumétrique, couloir, rideau et volumétrique animaux -
Caractéristiques de détection lentille volumétrique: 29 zones sensibles, 4 niveaux, angle d'ouverture 108°, portée max. 14m -
Compteur d'impulsions programmable -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

EV IR BWL/V	No.art. F102EVIRBWL/V (Volumétrique)
EV IR BWL/C	No.art. F102EVIRBWL/C (Couloir)
EV IR BWL/T	No.art. F102EVIRBWL/T (Rideau)
EV IR BWL/PET	No.art. F102EVIRBWL/PET (Animaux)

Détecteurs radio

DÉTECTEUR À INFRAROUGE AVEC CAMÉRA

EV CAM BWL



Détecteur à infrarouge passif avec caméra intégrée pour intérieur
Caractéristiques de détection: 29 zones sensibles, 4 niveaux, angle d'ouverture 108°, portée max. 14m -
Compteur d'impulsions programmable -
Caméra: angle d'ouverture 120°, illuminateur à lumière blanche, profondeur de champ 12m selon l'éclairage, prise de photo soumise à la détection IR, nombre de photos par événement et résolution programmables -
Transfert des photos vers la centrale en arrière-plan sur canal de communication dédié -
Mémoire photos sur la centrale (Micro SD) - Visualisation des photos et prise de photo à distance par l'appli Evolution -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVCAMBWL

Détecteurs radio

DÉTECTEUR À DOUBLE INFRAROUGE POUR INTÉRIEUR

EV DRED BWL



Détecteur à double infrarouge passif avec contact magnétique pour intérieur
Apte à la protection de portes, fenêtres et ouvertures - Entrée pour contact magnétique, contact à corde ou détecteur de vibration externe - Caractéristiques de détection IR: 10 zones sensibles, 2 niveaux, angle d'ouverture 3°, portée max. 2,5m - Compteur d'impulsions programmable - Logique de détection AND - Compensation automatique de la température - Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance - Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision - Batterie au lithium - Boîtier en ASA - Couleur blanc ou marron
Classe environnementale II

EV DRED BWL

No.art. F102EVDREDBWL (blanc)

EV DRED BWL/M

No.art. F102EVDREDBWLM (marron)

Détecteurs radio

DÉTECTEUR À TRIPLE INFRAROUGE POUR EXTÉRIEUR

EV GLOB BWL



Détecteur à triple infrarouge passif pour extérieur avec une technologie multi-point pour une protection à haute densité
Caractéristiques de détection: 43 zones sensibles, 5 niveaux, portée max. 15m, angle d'ouverture réglable par obturateur - Logique de détection AND/OR - Compensation automatique de la température - Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance - Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision, contrôle brouillage - Batterie au lithium - Boîtier en ASA - Couleur blanc
Classe environnementale III

No.art. F102EVGLOBBWL

Détecteurs radio

CONTACT MAGNÉTIQUE DOUBLE ZONE

EV TX BWL



Contact magnétique pour intérieur
Apte à la protection de portes, fenêtres et ouvertures -
Double contact reed interne - 2 entrées pour contacts reed, contacts à corde ou détecteurs de vibration externes -
Fonctionnement ID singulier/double ID -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Couleur blanc ou marron
Classe environnementale II

EV TX BWL	No.art. F102EVTXBWL (blanc)
EV TX BWL/M	No.art. F102EVTXBWLM (marron)

Détecteurs radio

CONTACT MAGNÉTIQUE ZONE SINGULIÈRE

EV TXS BWL



Contact magnétique pour intérieur
Apte à la protection de portes, fenêtres et ouvertures -
Double contact reed interne -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Couleur blanc ou marron
Classe environnementale II

EV TXS BWL	No.art. F102EVTXSBWL (blanc)
EV TXS BWL/M	No.art. F102EVTXSBWLM (marron)

Détecteurs radio

DÉTECTEUR DE FUMÉE OPTIQUE

EV SMK BWL



Détecteur de fumée optique à effet Tyndall pour intérieur
Sensibilité programmable - LED de signalisation -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Montage en surface au plafond -
Protections d'auto-surveillance: supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVSMKBWL

Détecteurs radio

DÉTECTEUR DE TEMPÉRATURE ET HUMIDITÉ

EV TERM BWL



Détecteur de température et humidité pour intérieur
Transmission des valeurs de température et humidité mesurées
à la centrale qui active les sorties programmées pour contrôler les
dispositifs de chauffage/climatisation - Montage en surface -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVTERMBWL

Sirènes radio

SIRÈNE POUR INTÉRIEUR

EV SIREL BWL



Sirène piézoélectrique pour intérieur
Pression sonore 103dB(A) @ 1m -
Fonctions programmables: association aux programmes, différents modes de signalisation pour pré-alarme, alarme et alarme technique -
Fonctions de test: vérification du récepteur-émetteur et de la cloche -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F102EVSIRELBWL

Sirènes radio

SIRÈNE POUR EXTÉRIEUR

EV SAEL BWL



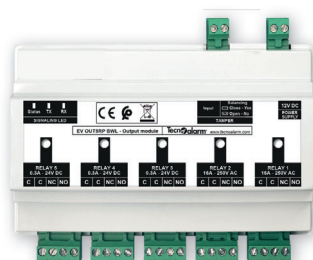
Sirène piézoélectrique pour extérieur
Pression sonore 103dB(A) @ 1m -
Clignotant à LED -
Fonctions programmables: association aux programmes, réglage volume, différents modes de signalisation pour pré-alarme, alarme, alarme technique et chime, signalisation d'état du système -
Fonctions de test: vérification du récepteur-émetteur, du clignotant et de la cloche -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, supervision -
Batterie au lithium - Boîtier en ABS - Design Pininfarina - Couleur blanc -
Classe environnementale III

No.art. F102EVSAELBWL

Module d'extension radio

EXTENSION DE SORTIES

EV OUT5RP BWL



Module d'extension sorties avec 5 sorties à relais bistables programmables:
3 relais de signalisation (0,3A 24V DC), 2 relais de puissance (16A 250V AC) -
Source d'alimentation de 12V DC -
Technologie RSC® intégrée: programmation et gestion à distance -
Protections d'auto-surveillance: pouvant être équipé d'un contact d'auto-surveillance, supervision -
Montage sur barre DIN ou en surface

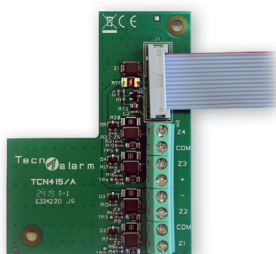
No.art. F127EVOUT5RPBWL

Modules d'extension interne et accessoires

Extension d'entrées

EXTENSION D'ENTRÉES

EV ESP 4IN



Carte d'extension avec 4 entrées de zone pour le raccordement de détecteurs Tecnoalarm RDV® et/ou détecteurs conventionnels - Raccordement à la centrale au moyen d'un câble plat

No.art. F127EVESP4IN

Clé à transpondeur

CLÉ À TRANSPONDEUR

EV KEY



Clé à transpondeur de haute sécurité avec un code unique
Non duplicable ni reprogrammable -
Boîtier en ABS - Couleur gris

No.art. F103EVKEY

Modules d'extension filaire

Consofe
C O N S O L E

EV LCD



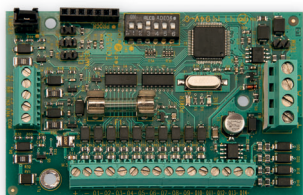
Console avec afficheur graphique LCD, lecteur RFID et dispositif de signalisation acoustique intégrés
Interface graphique interactive et intuitive -
Synthèse vocale (borne S) - Raccordement sur ligne série RS485 -
Gestion de 6 programmes - Rétroéclairage programmable doté d'un détecteur de crépuscule - Boîtier ultramince - Montage en surface -
Protections d'auto-surveillance: anti-ouverture/arrachement, sabotage ligne série, faux code -
Boîtier en ASA - Design Pininfarina - Couleur blanc
Classe environnementale II

No.art. F127EVLCD

Modules d'extension

E X T E N S I O N S D ' E N T R É E / S O R T I E S

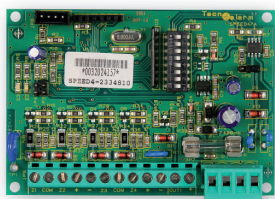
SPEED 4-140C



Module d'extension avec 4 entrées pour le raccordement de détecteurs conventionnels et/ou RDV® de Tecnoalarm
14 sorties collecteurs-ouverts programmables -
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F101SPEED4140C

SPEED 4



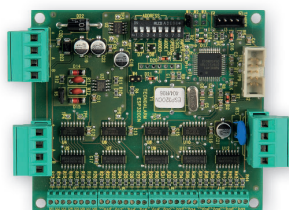
Module d'extension avec 4 entrées pour le raccordement de détecteurs conventionnels et/ou RDV® de Tecnoalarm
1 sortie collecteur-ouvert programmable -
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F101SPEED4

Modules d'extension

EXTENSIONS DE SORTIES

ESP32-OCN



Module d'extension avec 32 sorties collecteurs-ouverts (la centrale gère un maximum de 16 sorties) -
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F127ESP32OCN

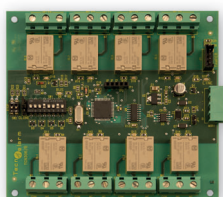
ESP 4RS



Module d'extension avec 4 sorties à relais de signalisations bistables programmables avec contacts en échange libre (max. 250V AC @ 0,3A) -
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F127ESP4RS

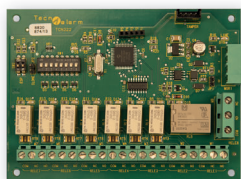
ESP 8RP



Module d'extension avec 8 sorties à relais de puissance bistables programmables avec contacts en échange libre (max. 250V AC @ 4A) -
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F127ESP8RP

ESP 8RSP



Module d'extension avec 8 sorties à relais bistables programmables avec contacts en échange libre:
7 relais de signalisation (max. 250V AC @ 0,3A), 1 sortie à relais de puissance (max. 250V AC @ 4A)
Raccordement sur ligne série RS485

No.art. F127ESP8RSP

Appli Evolution

L'APPLI POUR LE SYSTÈME EVOLUTION



L'appli Evolution est le canal exclusif de communication entre l'utilisateur et le système Evolution de Tecnoalarm. L'appli de gestion des systèmes de sécurité évolue et rend l'exploitation et le contrôle du système Evolution encore plus simple et intuitive.

Application Evolution: notifications push en temps réel

Outre l'appel vocal, sms, e-mail,
le système Evolution transmet
les événements sur les dispositifs mobiles
au moyen de notifications push.



L'application permet d'interagir de manière simple et intuitive avec le système Evolution, gérer les zones, programmes et télécommandes, contrôler les systèmes domotiques ainsi que demander la prise de photos des environnements protégés.

La notification d'alarme des détecteurs à infrarouge dotés de caméra, inclut la séquence de photos enregistrées lors d'une alarme (Video Verification).

L'application Evolution est équipée de nouvelles fonctions de filtre qui simplifient la consultation de l'historique événements. De plus, l'introduction de raccourcis de menu pouvant être configuré par l'utilisateur, permet d'accélérer la gestion des programmes et/ou l'activation des télécommandes.

Conditions générales de Vente

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. PRÉAMBULE

Le présent document contient les Conditions Générales de Vente (CGV) qui règlent les rapports d'achat-vente entre Tecnoalarm S.r.l. (Vendeur), et les clients relatifs (Acheteurs), pour toute typologie de produit et service. Bien que non-expressément spécifié, les présentes CGV sont pratiquées à tous les Acheteurs, à savoir les professionnels. Les CGV font partie intégrante du "Catalogue Général Tecnoalarm", et il faut les considérer comme implicitement connues et acceptées par l'Acheteur relativement à toute commande d'achat envoyée au Vendeur. Les CGV, sauf différents accords résultant sous forme écrite à peine de nullité, doivent être considérées comme contraignantes pour la vente de tout produit du Vendeur, avec réserve pour ce dernier de les modifier sans aucun préavis et étant bien entendue la validité de précédentes conditions en vigueur au moment de la commande. D'éventuelles autres conditions générales de l'Acheteur ne trouveront pas application aux rapports entre les parties si non acceptées par écrit et, même dans ce cas, elles devront être mises en relation avec les présentes CGV, sauf dérogation explicite résultant d'un acte écrit. L'adhésion aux présentes CGV et aux conditions de garanties annexes, ainsi que tous les rapports, les contrats et, en général, les comportements des parties tenus par la suite et éventuellement réglementés par les mêmes, ne confèrent à l'Acheteur aucun droit exclusif, ni l'instauration de rapports de concession, d'ordre et mandat, avec ou sans représentation, de même elles ne confèrent pas à l'Acheteur lui-même le droit de commercialiser les produits du Vendeur via e-commerce ou toute autre forme de vente par correspondance ni d'utiliser sous toute forme que ce soit la marque, le nom ou d'autres signes distinctifs de Tecnoalarm.

2. COMMANDES D'ACHAT

Aucune commande d'achat de produits du Vendeur envoyée par l'Acheteur ne sera contraignante pour le Vendeur si elle n'aura pas été acceptée par écrit par celui-ci. La commande de la part de l'Acheteur, acceptée par le Vendeur, constitue une proposition ferme et irrévocable de contrat. L'envoi d'une commande et la prise en charge de la marchandise de la part de l'Acheteur comprennent la reconnaissance, la connaissance et l'acceptation contextuelle, intégrale des CGV, et des conditions de garantie annexées. Le Vendeur n'a aucune obligation, sauf confirmation formelle ou ratification successive, par les déclarations de ses agents, pourvoyeurs, distributeurs et autres auxiliaires commerciaux. L'acceptation sans réserve formelle de la part de l'Acheteur de produits non conformes par type ou quantité, ou envoyés à des conditions autres que celles contenues dans la requête de l'Acheteur ou dans l'offre du Vendeur, implique l'acceptation de la part de l'Acheteur de la fourniture et des conditions proposées par le Vendeur. Les susdites réserves, même si formulées sous forme d'éclaircissements ou rectifications des conditions de fourniture, n'auront aucun effet si elles ne seront pas formulées par le client par écrit, immédiatement après la réception de la marchandise.

3. PROCÉDURES DE COMMANDE

À l'exception de ce qui est prévu à l'article précédent, le Vendeur accepte uniquement des commandes effectuées selon les procédures prévues dans le présent article. Toutes les commandes devront être transmises par écrit et remplies dans toutes les parties nécessaires pour une correcte identification des produits demandés. L'Acheteur pourra demander l'annulation ou la modification de la commande seulement avant l'exécution de la même, par communication écrite. Le Vendeur a la faculté de ne pas accepter de modifications ou d'annulations de commande relativement à l'état d'avancement de la commande elle-même. Les modifications et l'annulation des commandes d'achat, pour devenir effectives, devront être formellement acceptées par le Vendeur par écrit.

4. LIVRAISON DES PRODUITS

Aucune commande d'achat des produits envoyée par l'Acheteur ne sera traitée si elle n'aura pas été formellement acceptée par le Vendeur. Sauf accord écrit différent entre les parties, le Vendeur livrera les produits «départ usine» (EXW), à l'établissement Tecnoalarm, ses filiales ou ses dépôts décentralisés, dans les termes de livraison stipulés à l'acceptation de la commande. Si requis, le Vendeur s'occupera du transport des produits, en choisissant le transporteur qu'elle estimera le plus approprié en l'absence d'instructions spécifiques de la part de l'Acheteur. Sauf accord écrit différent, le transport aura lieu avec la clause «franco transporteur» (FCA) aux frais et au risque de l'Acheteur. Le coût du transport et les frais d'emballage, sauf différents accords, ira s'ajouter au prix des produits achetés. Le terme de livraison se considère comme respecté si la marchandise est remise à temps au transporteur. Dans tous les cas, Tecnoalarm ne répond pas des retards dans le transport dont elle n'est pas responsable. En cas de livraison retardée, l'Acheteur pourra annuler la partie de la commande non livrée seulement après avoir communiqué au Vendeur, au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou par poste électronique certifiée, son intention ou après avoir accordé à celui-ci 15 jours ouvrables, à compter de la réception de cette communication, avant lesquels le Vendeur pourra livrer tous les produits spécifiés dans le rappel et non encore livrés. Toute responsabilité du Vendeur est toutefois exclue en cas de dommages dérivant d'une livraison retardée ou de non-livraison totale ou partielle de la commande d'achat. L'Acheteur qui ne pourvoit pas à la prise en charge de la marchandise dans les délais concordés devra rembourser au Vendeur les frais de magasinage de la marchandise jusqu'à la livraison ou vente à des tiers, qui pourra avoir lieu après un délai de 30 jours à compter de la date de livraison initialement convenue. La non-exécution ou l'exécution retardée d'une livraison partielle n'implique pas la non-exécution de l'obligation de la livraison principale et n'aura aucun effet sur les autres livraisons partielles.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix spécifiés par le Vendeur dans les offres, dans les confirmations de commande et sur les factures sont basés sur la liste des prix en Euros, H.T., en vigueur le jour où la commande a été confirmée. Sauf si autrement spécifié, tous les prix doivent s'entendre net de transport, et de toute autre taxe, droit et impôt dus localement. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de la facturation. D'éventuelles réductions sur les prix appliqués par le Vendeur seront valables seulement si concordés par écrit et seront applicables seulement en cas de plein respect des termes de paiement convenus. Dans tous les cas, d'éventuelles réductions accordées ne pourront pas être étendues à des fournitures, même de marchandises analogues ou de produits identiques, effectuées précédemment ou successivement à la commande à laquelle la réduction se réfère. Si se vérifie des changements de coûts dans les matières premières et/ou de la force de travail utilisées par le Vendeur tels qu'ils modifient de plus de 10% l'équilibre initial du contrat, le prix sera réajusté proportionnellement, avec la faculté pour les parties de résilier le contrat dans les 10 jours à compter de la communication de la variation de prix. Les factures du Vendeur s'entendent acceptées si elles ne sont pas contestées par écrit par l'Acheteur dans les 14 jours à compter de leur réception. Sauf accord écrit différent, les modalités de paiement et les termes relatifs sont ceux préalablement convenus avec le Vendeur, comme il en résulte de la «fiche d'identification» relative. Tous les éventuels paiements faits aux agents, du Vendeur devront être préalablement autorisés par écrit par celui-ci. En défaut, tout paiement effectué à des sujets non préalablement autorisés à encaisser, n'aura pas effet libératoire. Les titres de crédit éventuellement acceptés par le Vendeur s'entendent soumis à la condition «sauf bonne fin». Tout retard ou irrégularité dans le paiement donnera au Vendeur le droit d'interrompre les fournitures et/ou de résilier les contrats et/ou d'annuler les commandes en cours, même si non relatives aux paiements en question, ainsi que le droit au dédommagement des éventuels dommages. À partir de l'échéance de paiement, tous les intérêts moratoires seront dus au taux légal prévu par le décret 231/2002 comme modifié par le décret 192/2012. En aucun cas l'Acheteur ne pourra réduire ou compenser le prix avec d'éventuels crédits, de toute façon surgis, à l'égard du Vendeur, sauf préalable autorisation écrite de cette dernière. Pour l'imputation du paiement on se référera de toute façon à ce qui est prévu par l'art. 1193 al. 2 C.C. [Code Civil Italien]. L'Acheteur est tenu au paiement intégral, même en cas de contestation ou controverse, selon la condition «solve et repete».

6. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Si le paiement doit être effectué, totalement ou partiellement, après la livraison, les produits livrés restent la propriété du Vendeur jusqu'à ce que le paiement complet du prix convenu soit effectué, au terme de l'art. 1523 C.C. [Code Civil Italien]. Le Vendeur aura le droit de reprendre possession de tout produit avec réserve de propriété et l'Acheteur en assumera les coûts. Le Vendeur pourra retenir comme pénalité toute somme reçue en paiement, à part le droit au dédommagement pour la réclamation de dommages et intérêts supplémentaires. Si l'Acheteur cède à des tiers les produits, les droits du Vendeur se transféreront sur le prix pour la cession des produits jusqu'à ce que le paiement intégral soit effectué.

7. DESCRIPTIONS ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS

Les données techniques, les dimensions, les caractéristiques, les capacités, les couleurs, les poids, les prix et toute autre donnée relative aux produits contenus dans la documentation technique et publicitaire du Vendeur, ainsi que les caractéristiques des échantillons et modèles éventuellement fournis à l'Acheteur, sont purement indicatifs et ne sont pas contraignants sauf dans la mesure où ils aient été expressément mentionnés comme tels dans l'offre et/ou dans l'acceptation écrite du Vendeur. D'éventuelles déclarations ou publicités de tiers n'engagent en aucune façon le Vendeur. Tout dessin ou document technique permettant la fabrication des produits vendus ou de leurs pièces remis à l'Acheteur reste une propriété exclusive de l'Acheteur et ne pourra pas être copié, reproduit, transmis à des tiers et de toute façon utilisé sans l'autorisation écrite préalable du Vendeur, lequel reste aussi titulaire exclusive de tout droit de propriété intellectuelle ou industrielle relatif aux produits. Le Vendeur se réserve, selon son avis incontestable et sans la nécessité d'aucun préavis, le droit d'apporter les modifications considérées les plus opportunes qui n'influent pas négativement sur la fonctionnalité, sur la qualité et sur l'esthétique du produit, avec la seule obligation d'informer l'Acheteur de ces modifications.

8. GARANTIE DU VENDEUR

Sauf accord écrit différent entre les parties, le Vendeur garantit que ses produits (à l'exception des pièces non produites directement) sont exempts de vices/défauts pour une période de deux (2) ans à compter de la date de livraison de la marchandise à l'Acheteur. La garantie ne sera pas valable en référence à ces produits dont les défauts sont dus à:

- a. dommages causés durant le transport
- b. utilisation négligente ou impropre des mêmes
- c. non-respect des instructions du Vendeur relatives au montage et/ou au fonctionnement des produits
- d. manque d'entretien courant et conservation des produits non effectués
- e. usure normale de pièces en mouvement
- f. réparations et/ou modifications apportées par l'Acheteur ou par des tiers sans l'autorisation écrite préalable du Vendeur

Le Vendeur s'engage, à sa discrétion, à remplacer ou réparer chaque produit ou les pièces de celui-ci présentant des vices ou défauts, à condition que la réclamation de l'Acheteur soit couverte par la garantie et notifiée dans les termes dont il est question dans le présent article. L'Acheteur devra dénoncer, à peine de déchéance, au Vendeur la présence de vices ou défauts dans les huit jours à compter de la livraison des produits s'il s'agit de vices ou défauts évidents, ou dans les huit jours à compter de la découverte en cas de vices ou défauts occultes ou non perceptibles par diligence ordinaire. Une fois les termes susmentionnés échus, les produits s'entendent définitivement acceptés. Les réclamations doivent être effectuées par écrit et doivent indiquer de façon détaillée les vices et les non-conformités contestées ainsi que les références à la facture, DDC ou confirmation de commande du Vendeur correspondante. En outre, sur demande du Vendeur, il faut joindre aux réclamations une documentation photographique appropriée. Les réclamations incomplètes ne seront pas couvertes par la garantie. Les produits objets de dénonce devront être immédiatement envoyés au siège du Vendeur, ou dans tout autre lieu que celui-ci indiquera à chaque fois aux frais et à la charge exclusive de l'Acheteur, sauf accord différent entre les parties, afin de consentir au Vendeur l'accomplissement des contrôles nécessaires. La garantie ne couvre pas les dommages ou les défauts des produits dérivants d'anomalies causées par ou liées à des pièces assemblées/ajoutées directement par l'Acheteur. Si une réclamation résulte totalement ou partiellement infondée, l'Acheteur sera tenu à rembourser au Vendeur tous les frais auxquels ce dernier aura dû faire face pour la vérification. Dans tous les cas, l'Acheteur ne pourra pas faire valoir les droits de garantie contre le Vendeur si le prix des produits n'aura pas été payé aux conditions et dans les délais convenus. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable en cas de dommage dérivant et/ou lié à des vices des produits, sauf en cas de dol ou de faute grave. Dans tous les cas, le Vendeur ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommages indirects ou consécutifs de toute nature, tels que les pertes ou le manque à gagner dérivant de l'inactivité de l'Acheteur.

9. RESPONSABILITÉS DU PRODUCTEUR

Les produits de la marque Tecnalarm sont fabriqués en conformité avec les réglementations en vigueur en Italie et dans l'Union Européenne. Le Vendeur est responsable en cas de dommages aux personnes ou aux choses provoqués par les produits vendus, seulement en cas de négligence grave prouvée de sa part dans la fabrication des produits. En aucun cas elle ne pourra être tenue pour responsable en cas de dommages indirects ou consécutifs, pertes de production ou manque à gagner. Sous réserve de ce qui est prévu ci-dessus, l'Acheteur dédommagera le Vendeur dans toutes les actions de tiers fondées sur des responsabilités causées par des produits qui lui ont été vendus et indemnisera les dommages dérivants des revendications en question.

10. FORCE MAJEURE

Pour tout cas de force majeure qui se vérifierait (simplement à titre d'exemple, non exhaustif: manque de ravitaillement de matières premières, augmentations significatives prévisibles des mêmes, incendie, inondation, perturbations dans les transports, grèves, lock-outs ou autres événements assimilables, qui empêchent ou réduisent la capacité productive du Vendeur ou bloquent les transports entre l'établissement du Vendeur et le lieu de destination des produits), le Vendeur aura droit à une prorogation jusqu'à 90 jours, extensibles jusqu'à 180 jours dans les cas les plus graves des délais de livraison des produits, à condition qu'elle avertisse à temps par écrit l'Acheteur qu'un cas de force majeure s'est vérifié. Une fois les termes ci-dessus échus et si la condition de force majeure persiste, l'Acheteur pourra résilier le contrat au moyen d'une communication écrite au Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par poste électronique certifiée.

11. MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATION DES CGV

Pour l'interprétation des présentes CGV seul le texte italien des mêmes fait foi. Tout renvoi à des documents tels que listes des prix, conditions générales de vente ou autre matériel du Vendeur ou de tiers s'entend rattaché aux susdits documents en vigueur au moment du renvoi, sauf si autrement spécifié. Toute modification ou intégration faite par les parties aux contrats auxquels s'appliquent les présentes CGV devra être effectuée par écrit à peine de nullité. La dérogation à une ou à plusieurs dispositions des présentes CGV ne doit pas être interprétée extensivement ou par analogie et n'implique pas la volonté de ne pas appliquer les CGV dans leur ensemble.

12. LOI APPLICABLE

Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par les présentes CGV on renvoie à la réglementation prévue par la législation italienne, à savoir, en sous-ordre, aux us et coutumes. En cas de vente internationale, les conditions de vente, dans la mesure où non expressément réglées par les présentes CGV, seront réglementées par la Convention de Vienne de 1980 sur la Vente Internationale de Biens Meubles. Afin d'interpréter les termes de retour et les autres termes commerciaux éventuellement utilisés par les parties on renvoie aux Incoterms de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. D'éventuelles utilisations et conventions étrangères ne sont en aucune façon contraignantes pour le Vendeur.

13. LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Pour toutes les controverses relatives ou de quelque façon liées aux contrats auxquelles s'appliquent les présentes CGV la Juridiction exclusivement compétente est celle de Turin.

14. CONFIDENTIALITÉ

Toute technologie et/ou information productive et commerciale des parties (y compris dispositifs, design et informations) brevetée ou non, devra être traitée comme essentiellement confidentielle et ne devra pas être utilisée ou divulguée en l'absence d'une autorisation écrite préalable.

15. DISPOSITIONS FINALES

Toute communication entre les Parties devra être envoyée aux adresses respectives résultantes de la correspondance commerciale existante.

Si le Vendeur omet de:

- a. appliquer une quelconque des présentes CGV
- b. demander à l'Acheteur d'exécuter une quelconque disposition des présentes CGV,

ceci ne pourra pas être considéré comme une renonciation présente ou future à cette disposition, et n'influera en aucune façon sur le droit du Vendeur à faire suivre par la suite chacune des dispositions.

La renonciation formelle de la part du Vendeur à l'une des dispositions des présentes CGV ne constitue pas une renonciation à en réclamer à l'avenir le respect de la part de l'Acheteur. Le contrat ne peut être cédé totalement ou partiellement sans le consentement de l'autre partie contractuelle.



Tecnalarm®

Via Ciriè, 38 - 10099 - San Mauro T.se Torino (Italy)
Tel. +39 011 22 35 410 - Fax +39 011 27 35 590
info@tecnalarm.com

Tecnalarm® FRANCE

495, Rue Antoine Pinay - 69740 Genas - Lyon (France)
Tél. +33 (0)4 78 40 65 25 - Fax +33 (0)4 78 40 67 46
tecnalarm.france@tecnalarm.com
Agence de Paris: 125, Rue Louis Roche - 92230 Gennevilliers

Tecnalarm® ESPAÑA

c/Vapor 18 (Pol. Ind. El Regas) - 08850 Gavà - Barcelona (España)
Tel. +34 936 622 417
tecnalarm@tecnalarm.es

